Grasse
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Observations de Monsieur Soules maître en Chirurgie à Grasse.

ACADÉMIE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

La première Sur des ulcères et Sur une excroissance qui occupoient la base de la voute du palais.

Un apoticaire nommé Aubert ayant eu plusieurs maladies vénériennes pendant le cours de sa jeunesse, se trouva attaqué à l'âge de trente six ans d'ulcères considérables qui occupoient la base de la voute du palais. il se contenta de faire usage de ptisannes sudorifiques, et toucha ses ulcères avec du miel rosat et de l'esprit de vitriol. ces remèdes arrêtèrent le progrès des ulcères pour quelque tems, mais étant devenus très douloureux il les toucha avec l'esprit de sel, ce qui ne fit qu'irriter le mal. le peu de succès dans le traitement l'engagea à se confier à Mr Soules, qui en examinant outre les ulcères découvrit une excroissance charnue fort épaisse de la longueur et largeur de la langue.

Mr Soules ne doutant point que ces accidens ne dépendissent du virus vénérien. engagea le malade à passer par les grands remèdes & il se hâta de les lui administrer. Après les dix premiers jours du traitement il se détacha une eschare considérable de l'excroissance charnue; ce qui procura un grand soulagement au malade & lui donna la facilité de s'exprimer. mais le trente unième jour ayant eu une altercation vive avec son infirmier, l'excroissance augmenta à un tel point qu'il etouffat douze heures après cet accès de colère. après la mort du malade Mr Soules examina d'où l'excroissance charnue tiroit son origine et il la trouva à la seconde et troisième vertèbres cervicales.

Cette observation ne me paroit rien offrir d'intéressant pour le progrès de l'art. il n'y avoit doute que la cause de la maladie étoit vénérienne; il étoit par conséquent convenable d'employer le spécifique pour détruire la cause générale mais il ne falloit pas négliger le vice local comme Mr Soules l'a fait. Rien n'empêchoit de tenter l'extirpation de cette excroissance charnue: la figure que l'observateur lui donne paroit induire à croire que l'on auroit réussi et qu'on auroit évité la suffocation qui seule a occasionné la mort du malade; laquelle suffocation Mr Soules avoit à craindre indépendamment de l'accès de colère auquel le malade, et cela par la seule action du mercure pouvoit la causer.

ARC 40 n° 49

La Seconde Observation de Mr Soules est sur une douleur de Tête continuelle à l'occasion d'une chute.

Une Religieuse ayant reçue un coup violent au Sommet de la Tête, en consequence d'une chute sur cette partie, il y survint un leger gonflement qui disparut par le moyen de deux Saignées & quelques légers Resolutifs. La douleur ne fut cependant pas entierement dissipée. Quelques mois après étant augmentée, on réitera la Saignée, on appliqua divers topiques qui bien loin de Soulager la malade n'empêcherent pas même l'augmentation de la douleur. Elle occupa des lors toute la tête; les yeux devinrent douloureux, le moindre contact étoit insuportable. L'insomnie, l'inquietude reduisirent bientot la malade dans un état de maigreur considérable. On réitera la Saignée, les purgatifs, d'autres remedes aussi bien indiqués & le tout en pure perte.

Mr Soules appellé par les parens de la malade, la trouva avec de la fievre, la tête extrêmement douloureuse, les glandes du Col tendües, les yeux rouges & enflammés. il lui fit appliquer les Sangsues aux Tempes. cela ne soulagea point la malade, comme il l'avoit esperé, quoiqu'il eut obtenue une évacuation de Sang assez considérable. il pensa pour lors que la cause de tous ces désordres devoit être attribuée à la lésion du pericrane et en consequence proposa de faire une incision cruciale à cette partie. ce fut dix-huit mois après la chute que l'Opération fut pratiquée. Elle donna lieu à une évacuation de Sang noiratre & épaiss, et la malade a été parfaitement guerie.

je pense que cette observation peut être utilement placée dans les mémoires qui auront trait à cette partie. Quoique l'incision que Mr Soules a pratiqué soit une opération recommandée dans tous les cas de lésion du péricrane où il survient des accidens, comme cette lésion n'a pas été reconnue d'abord, n'a pas même causé de desordres considerables dans le commencement, comme il est ordinaire, ce qui auroit sans doute determiné les vües des premiers Chirurgiens sur cet objet; elle me semble présenter un point utile à cet égard. plus comme elle a produit un soulagement prompt, dans un tems tres eloigné de la premiere cause, ^(quoiqu'elle ait été pratiquée) elle engagera à ne pas perdre de vüe les lésions de cette partie, qui peuvent, ne pas s'annoncer comme bien graves dans les premiers momens, et cependant n'en être pas moins à craindre par la suite. Car nul doute que la malade ne fut périe à la fin.

La 3e est sur l'extirpation d'un Lipome monstrueux -

Cette tumeur située à un pouce de distance de l'anus du côté droit, ne parut pendant la première année que de la grosseur d'un haricot. La malade la supporta facilement pendant les quatre ~~prem~~ suivantes, mais étant devenue ensuite d'un volume très considérable, elle consulta plusieurs medecins et chirurgiens qui n'osèrent en entreprendre le traitement. La dixième année elle s'adressa à un garçon qui tenta de la guérir par le moyen des caustiques. Les premiers qu'il appliqua n'étant que des cathérétiques ne ~~procurèrent~~ donnèrent lieu qu'à la séparation de l'épiderme. il en employa bientot de plus puissants qui ne procurèrent cependant pas le bien qu'il en espéroit. La tumeur n'évacua que peu de sérosité, le fond s'altéra au point que la pourriture y survint, intéressa les vaisseaux, ce qui donna lieu à une hémorragie qui fit craindre pour les jours de la malade.

Ce fut dans ces circonstances qu'on manda Mr Soules. il trouva la malade dans un état très facheux, minée, exténuée par la fièvre qui revenoit regulièrement à la même heure depuis quatre mois, mal de tête, tension au bas ventre. Tous ces accidens et l'énormité de la tumeur n'empêchèrent pas Mr Soules de proposer l'extirpation comme le seul moyen convenable et capable de sauver les jours de la malade. et on se rendit à sa proposition et il procéda à l'extirpation de la façon suivante.

Il passa une grande aiguille garnie d'un double gros fil plat ~~cire~~ ciré au milieu de la base de la loupe et aussi près de la fesse qu'il fut possible. il fit serrer le fil de l'un & de l'autre côté avec les précautions convenables, et amputa la loupe avec un rasoir. Deux petites artères donnèrent, il en fit la ligature, tamponna la plaie avec de la charpie brute, et soutint le tout avec un bandage en double T. la loupe pesoit quinze livres. la malade a parfaitement guéri.

Cette observation ne présente rien d'intéressant; Mr Soules s'est conduit suivant les règles de l'art, on pourroit cependant la placer dans un mémoire qui traiteroit des différens procédés dont on peut se servir dans l'extirpation des loupes.

Guyenot

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE